



## Programme de formation AMIA-22 - Opérateur susceptible d'intervenir en présence d'amiante - sous-section 4

Durée : 14 heures - 2 jours

Tarif : 720,00 €

### Votre Contact

Ophélie ZENG – Tel : +33181727188 – Mail : [ozeng@afortech.com](mailto:ozeng@afortech.com)

### Enjeux

Répondre aux objectifs réglementaires du décret n°2006-761 du 30 juin 2006 (protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation) ainsi qu'à l'arrêté du 23 février 2012 du décret 2012-639 du 04 mai 2012 (modalités de formation des travailleurs). Conserver des marchés.

### Objectifs de la formation

Identifier les activités susceptibles de libérer des fibres d'amiante. Appliquer les procédures mentionnées dans la notice d'intervention.

### Public visé

Opérateurs de chantier, salariés, etc.

Remarque : le personnel intérimaire ne peut pas être affecté aux travaux de la sous-section 4.

### Prérequis

Comprendre et s'exprimer en français. Avoir effectué une visite médicale, précisant que l'opérateur n'a pas de contre indication au travail de la sous-section 4 et au port de protection respiratoire. Être muni du matériel nécessaire.

### Matériel nécessaire

Être muni d'un certificat médical à jour.

### Description

Identification de l'amiante et de ses conséquences :

- les caractéristiques de l'amiante,
- les matériaux et les produits contenant de l'amiante ou susceptibles d'en contenir,
- les pathologies liées à l'inhalation de poussières d'amiante.

Réglementation :

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur [www.afortech.com](http://www.afortech.com)

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié  
QUALIOP1



- le code de Santé Publique,
- le code du Travail.

Prévention du risque amiante :

- la mise en œuvre du mode opératoire,
- la lecture et l'interprétation des diagnostics amiante,
- l'application des mesures de prévention au risque amiante,
- l'application des mesures de prévention aux risques associés,
- la gestion des aléas de chantier liés au risque amiante,
- les mesures d'hygiène,
- l'élimination des déchets.

Protection des travailleurs :

- les protections collectives (EPC),
- les protections individuelles (EPI).

Suivi médical.

## Modalités pédagogiques

Mises en situation pratique sur une plateforme pédagogique adaptée aux métiers des stagiaires.

## Modalités d'évaluation et de suivi

Un examen sera effectué en fin de formation.

## Profil du formateur

Formateurs experts en amiante sous section 4 et sous section 3 auprès de la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et intervenants du bâtiment. Diagnostiqueurs amiante qui réalisent régulièrement des missions d'assistance à la certification des entreprises. Coordonnateurs SPS.

## Informations complémentaires

Un recyclage d'un jour doit être réalisé dans un délai de 3 ans après la formation initiale. (AMIA-22R)

Libellé de la certification : Prévention des risques d'exposition à l'amiante pour les personnels opérateurs de chantier (interventions de sous-section 4).

Date d'enregistrement de la certification : 31-12-2027

Code : RS6417 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6417/>

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

## Les plus

Formation conforme au décret : N°2006-761 du 30 juin 2006 (protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation), ainsi qu'à l'arrêté du 23 février 2012 et du décret 2012-639 du 04 mai 2012 (modalités de formation des travailleurs).

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur [www.afortech.com](http://www.afortech.com)

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié  
QUALIOP1



Nos taux de réussite 2025 sur ce stage sont supérieurs à plus de 98%.

## Prochaines sessions

- >> Date : 02/06/26 - 03/06/26 - Lieu : MEUDON 92190
- >> Date : 16/06/26 - 17/06/26 - Lieu : MEUDON 92190
- >> Date : 22/09/26 - 23/09/26 - Lieu : MEUDON 92190
- >> Date : 23/11/26 - 24/11/26 - Lieu : MEUDON 92190

**L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment**

 Réglementaires - Obligatoires  Techniques Métiers  Management d'affaires et d'équipes  Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur [www.afortech.com](http://www.afortech.com)

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié  
QUALIOP1

